

## COMITE QUARTIER TAUSSAT

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 MAI 2009

**Présents :**

Francine LOUBES, Marie Antoinette MORA, Jean-Louis ANDRIEU, Roland TARDIEU, Michel BALAN, Jean-Charles PERUCHO.

Jean Christophe MORELL, Christian DEDOUBAT.

**Absent excusé ;**

Dominique AUGÉ.

A sa demande et après accord des participants, Monsieur Daniel JOSSE intégrera le prochain comité de quartier.

**1- Détermination du rôle du Comité de Quartier** (lettre du Maire de mars 2009) :

"Les Comités de quartiers doivent permettre de formaliser un contact régulier entre les administrés, les élus et les services municipaux...les administrés et les élus auront l'occasion d'échanger régulièrement et de se concerter sur les sujets suivants : projets, informations, aménagements nécessaires. Ils ont pour objectif principal l'amélioration du cadre de vie, dans une démarche citoyenne et solidaire. Ils peuvent, par exemple, intervenir en complément des services spécialisés en matière de proximité, vis à vis des personnes isolées, ou encore participer aux actions dans le cadre du plan communal de Sauvegarde"

**Composition :** fixée pour trois ans, renouvelable:  
en cas d'absence pas de suppléant

**Périodicité :** au minimum une fois par trimestre (**suivant les besoins**)

Les prochaines réunions prévues sont le 30 juin et le 29 septembre 2009; mais ces jours tombant le mardi nous allons essayer de les échanger avec le lundi du Comité de Lanton.

**Règles :** Même si le voisinage prime dans ses rapports avec la population, un membre d'un comité n'est pas cantonné à son secteur (différence avec la précédente organisation). Son champ d'intervention est celui du village (bourg) Il a un rôle de secteur dans ces cas précis, PCS, collecte des déchets, par exemple. Ne pas perdre de vue qu'un bourg fait parti de la commune. Les décisions, les possibilités d'intervention techniques et les moyens financiers sont à répartir sur les 4 bourgs.

**2- Travaux :**

Nous avons les travaux d'entretien (sur lesquels sauf en cas de retard important, nous ne reviendrons pas) et les nouveaux travaux indispensables.

**Rappel :** cette année, avec la facture de la tempête (environ 980.000 €) les travaux seront réduits.

- **Gros Travaux** à faire le plus vite possible de rues près des plages après la tempête
  - . Bas côtés de la rue G. Marois
  - . Evacuation centrale des eaux pluviales rue G. Célérier estimation 500 à 600.000 €

- . Trouver un nettoyage adapté pour les trottoirs de la rue G. Célerier (le camion actuel est non adapté)

- . Pour diminuer la vitesse poser un gendarme-couché ?
- . Places des Cabines et des Tamaris à revoir pour la saison et plantations
- . poubelles près plages (voir COBAN et mairie selon la capacité)

- **Signalisation :**

- . Placer des panneaux directionnels pour les commerces et les associations (rappel environ 800 €1)

- . 30 km/h Place de Courcy
- . Les Panneaux de rues sont fréquemment arrachés, prévenir la mairie pour le remplacement ;
- . Allée Bernard pas de panneaux
- . Nettoyage des panneaux actuels (vernissage par le Conseil Général Prochainement)
- . Allée Jean Bart, des pins ont des grosses branches cassées qui pendent à finir de nettoyer
- . Souhait d'obtenir par n'importe quelle banque un distributeur de billets.
- . Résidence du Vieux Port ; revoir les plantations d'arbres après la tempête
- . Passage protégé

**3- Ports**

- Pas de part à sec à Taussat
- Réaménagement du Vieux Port à venir
- amélioration de la place de parking pour les camping-cars

**4- Moules & Co**

Ce restaurant de la place de Courcy demandera peut être à la mairie (après étude) l'autorisation de placer quelques tables sur le domaine public (devant le restaurant) Il faut que chacun donne son avis (consultatif) afin que JC MORELL commence à prévoir un Cahier des Charges.

**5- Marché BIO** Après notre 1<sup>er</sup> envoi, aucun retour, donc il faut revoir les producteurs, le jour de marché (Jeudi à voir ?) – Dossier à retravailler